



*Ministère de la Santé
et de l'Action sociale*



TDR de l'atelier de partage et validation du Plan d'Action National pour la Sécurité Sanitaire avec le Ministre de la Santé et son Cabinet

CONTEXTE

Le monde d'aujourd'hui, extrêmement mobile, interdépendant et interconnecté, offre une multitude d'opportunités pour une propagation rapide des maladies infectieuses. L'épidémie de la Maladie à virus Ebola (MVE) qui a sévit en Afrique de l'Ouest de 2014 à 2015, avec une rapide propagation vers d'autres continents en constitue une parfaite illustration.

Parmi les principales causes, la mondialisation, une plus grande mobilité mais aussi une défaillance dans les systèmes de surveillance épidémiologique, de préparation et de réponse aux urgences sanitaires.

D'une part, les leçons tirées de la gestion de la pandémie de grippe AH1N1 en 2010 et celles de la gestion de la MVE, indiquent que, face à des urgences d'une telle ampleur, il importe d'organiser une riposte globale, concertée et coordonnée qui s'appuie sur une collaboration et une solidarité, soutenues des Etats.

D'autre part, lors de la 66ème session du comité régional de l'OMS tenu à Addis-Abeba, la Stratégie régionale pour la sécurité sanitaire et les situations d'urgence 2016-2020 a été adoptée par l'ensemble des pays membres de la région Africaine. La justification de celle-ci découle du fait que la gestion des urgences sanitaires pose toujours problème, à cause de l'inadéquation de la préparation et des capacités d'intervention dans les pays. Les lacunes dans les cadres politiques et juridiques n'ont pas permis aux pays d'acquérir les capacités essentielles requises en vertu du RSI. À cela s'ajoutent d'autres problèmes majeurs tels que l'insuffisance des ressources (financières, humaines et logistiques), la fragmentation des services, la faible participation des communautés et la faiblesse des systèmes de santé.

Par ailleurs, le Règlement Sanitaire International (RSI 2005) exige des États Parties qu'ils développent, renforcent et maintiennent leur capacité à riposter rapidement et efficacement aux risques menaçant la santé publique et aux urgences de santé publique.

Plus de sept ans après son entrée en vigueur, les pays de la Région africaine de l'OMS accusent d'importants gaps dans le renforcement des capacités pour l'application adéquate des dispositions du RSI. Par conséquent Il était important d'évaluer le niveau d'implémentation du RSI au niveau de

chaque pays. Le Sénégal, conformément aux engagements des Etats, a effectué l'évaluation externe conjointe (EEC) du RSI du 28 novembre au 02 décembre 2016. Cette évaluation a permis d'identifier les forces, les pratiques optimales, les domaines qui nécessitent d'être renforcés et les défis, ainsi que les actions clés prioritaires pour chaque domaine technique, qui si elles sont mises en œuvre accroîtront efficacement la capacité du Sénégal à prévenir, détecter et répondre rapidement aux urgences de santé publique, qu'elles soient naturelles, d'origine délibérée ou accidentelle.

Au sortir de cette évaluation, l'une des principales recommandations était d'élaborer un plan d'action, dans la même mouvance et le même dynamisme que pendant l'auto-évaluation et la mission d'Evaluation Externe Conjointe, qui devra s'efforcer de mobiliser toutes les parties prenantes dans l'amélioration des insuffisances et le comblement des différents gaps qui ont été identifiés afin de renforcer les capacités du pays à Prévenir, Détecter et Riposter.

ELABORATION DU PLAN D'ACTION NATIONAL

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, a mis en place par une note de service, un groupe de travail chargé de piloter le processus d'élaboration du plan stratégique pour le renforcement des capacités du RSI avec l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF). Les missions du groupe de travail étaient (i) de concevoir la feuille de route pour l'élaboration du plan stratégique, (ii) d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route, (iii) de valider tout document soumis par le consultant mis à la disposition du groupe de travail par l'OMS et d'organiser la tenue des ateliers d'élaboration et de validation du plan stratégique. Le groupe présidé par le Conseiller technique numéro 1 du MSAS, était composé de l'ensemble des représentants des différentes directions du MSAS, des représentants des secteurs clés et des partenaires techniques et financiers.

La planification des activités du plan stratégique a été réalisée en 3 phases (i) une première phase où conformément aux recommandations de l'EEC, les activités des projets en cours qui contribuent au renforcement des capacités du RSI ont été intégrées afin de faciliter leur alignement avec le plan stratégique du RSI, (ii) une deuxième phase où les activités planifiées ont été examinées à la lumière du questionnaire du JEE et (iii) une troisième phase où le lien a été établi entre les activités, les indicateurs et les scores de l'outil JEE.

En plus des 19 groupes qui couvrent l'ensemble des 19 domaines du RSI, il a été mis en place un vingtième groupe qui a élaboré le cadre de suivi/évaluation du plan stratégique. Les membres de ce groupe assisteront le Coordonnateur du PFNRSI dans la mise en œuvre du plan stratégique.

Ce fut un processus participatif durant lequel l'approche multidisciplinaire et multisectorielle, qui a prévalu pendant l'auto évaluation du RSI, a été maintenue et renforcée.

Du 12 au 14 Septembre 2017 un atelier de finalisation du plan stratégique a été organisé avec la participation des différentes parties prenantes et l'appui des partenaires dont l'OMS Genève et Afro. Les objectifs étaient :

- D'effectuer un examen approfondi des activités du plan en considérant la pertinence et la faisabilité, les délais pour la mise en œuvre,
- D'Identifier les éventuels chevauchements des activités des différents domaines et les alignées,
- D'Identifier les plans existants qui pourraient contribuer aux activités retenues,
- D'Identifier les indicateurs pour le suivi de l'avancement du plan et son impact,
- D'Identifier les incertitudes, les hypothèses associées au plan et les risques, et

- De finaliser la budgétisation et le cadre du Suivi-évaluation.

L'atelier a mobilisé une soixantaine de participants et a permis de souligner l'engagement du gouvernement du Sénégal pour renforcer la sécurité sanitaire de même que l'importance du financement national pour la pérennité des acquis. La qualité des documents produits, de même que le processus inclusif et participatif dans l'élaboration du plan d'action en pratiquant à toutes les étapes, une approche multisectorielle et multidisciplinaire, a été louée.

A la suite de cet atelier de Ndiambour, du 26 au 28 octobre 2017 à Saly, le groupe de travail a tenu un atelier de finalisation de la budgétisation du plan d'action et par la même occasion, de préparation de la réunion de validation du plan d'action pour la sécurité sanitaire au Sénégal. Les principales recommandations de cet atelier étaient :

- De soumettre le plan d'action à la validation du nouveau Ministre de la santé pour renforcer le plaidoyer auprès des plus hautes autorités pour l'appropriation et le financement domestique durable du plan d'action ;
- De transmettre le plan d'action validé par le Ministère de la Santé comme proposition au cabinet du Premier ministre.

C'est pourquoi le présent atelier qui constitue la phase de validation du plan stratégique par le Ministre de la Santé et de l'Action sociale avec l'appui des partenaires, aura lieu du 18 au 19 décembre 2017 à l'hôtel The RHINO RESORT à Saly.

Objectif général de l'atelier

Procéder à la validation finale du Plan d'Action National de renforcement des capacités du RSI par le Ministre de la Santé et de l'Action sociale

Objectifs spécifiques

- ✓ Rappeler le Règlement Sanitaire International (RSI-2005)
- ✓ Rappeler le processus d'élaboration du plan et les différentes étapes depuis l'Evaluation Externe Conjointe jusqu'à la planification
- ✓ Effectuer un examen approfondi des activités du plan en considérant tous les domaines d'action
- ✓ Analyser les GAPS et les stratégies à développer pour la mobilisation des ressources internes et d'autres partenaires
- ✓ Définir les stratégies pour consolider l'approche multisectorielle

Méthodologie

- Présentations suivies de discussions

Durée : 2 jours

Lieu : The RHINO RESORT, Saly

Participants (25)

- MSAS
- DC
- CT1
- CT Suivi
- Coordinatrice plateforme One health

- COUS (4)
- DPRS (1)
- DGS (1)
- DP (1)
- DRH (1)
- DL (1)
- DPM (1)
- DLM (1)
- SNEIPS (1)
- PRONALIN (1)
- PARTENAIRES: OMS (4); CDC (2); BM (1)

Agenda de l'atelier de partage et validation du Plan pour la Sécurité Sanitaire nationale

18-19 Décembre 2017, Rhino Saly

Jour 1 – Lundi 18 décembre

Heure	Description des activités	Responsable
	Inscriptions	MSAS/COUS
9.00 - 9.30	Mot de bienvenue <ul style="list-style-type: none"> • OMS Bureau pays • Ministère de la Santé et de l'Action sociale 	MSAS
9.30 - 10.30	Introduction <i>Présentation du Règlement Sanitaire International (RSI – 2005)</i> <i>JEE, PFN RSI</i>	OMS
10.30-11.15	<i>Gestion des Urgences Sanitaires : Modèle du COUS</i>	COUS
11.15-11.30	Pause Café	
11.30-12.30	<i>Présentation du Point Focal national RSI (COUS)</i>	COUS
12.30 – 14.30	Pause Déjeuner	
14.30 – 16.30	1- <i>Présentation sur le processus d'élaboration du Plan national pour la sécurité sanitaire (PANSS)</i> 2- <i>Présentation du plan d'action national de la sécurité sanitaire</i>	COUS
Fin de la journée de travail		

Jour 2 – Mardi 19 novembre

Heure	Description des activités	Responsable
9.00-9.30	Résumé de J1	COUS
9.30-10.30	Mise en œuvre du PANSS <ul style="list-style-type: none"> a. <i>Attentes envers le MSAS</i> b. <i>Perspective, Menace et opportunité,</i> 	COUS

Heure	Description des activités	Responsable
	<i>c. La coordination</i>	
10.30-11.00	Pause Café	
1100-13.00	<i>Feuille de route</i> <i>a. Prochaines étapes</i> <i>b. Recommandations</i>	MSAS
13.00 – 14.30	Pause Déjeuner	
Fin de la journée de travail		